

Introduction — L'industrie de la pêche en eau douce

1.1 Comparaison entre les régions de l'Ouest et de l'Ontario

Il importe de bien comprendre, au départ, comment les deux régions organisent différemment la mise en marché du poisson d'eau douce. L'industrie est régie, en Ontario, par diverses entreprises privées - il s'agit donc d'une industrie fragmentée - tandis que le traitement et la commercialisation, dans l'Ouest, sont assurés par une société d'État.

La commercialisation de type secteur privé ou marché libre qui prévaut en Ontario ressemble fort à celle de la plupart des industries engagées dans la production et la vente. Selon ce système, une multitude d'entreprises de pêche intégrées capturent, traitent et commercialisent le poisson pour en tirer le maximum de profit. Ces entreprises se font concurrence pour vendre des produits semblables et souvent identiques sur les marchés intérieurs et d'exportation. Cependant, comme leur production est souvent en concurrence directe avec des produits équivalents ou des succédanés venant d'ailleurs, les fournisseurs de poisson de l'Ontario ne peuvent guère influencer les prix. Toutefois, pour eux, la concurrence s'exerce principalement au niveau du prix, facteur qui influence le plus l'acheteur. Une fois surmonté le problème du prix, d'autres facteurs entrent en jeu, comme la qualité du produit, la fiabilité de l'approvisionnement et l'efficacité du service.

Lorsque le poisson subit une transformation poussée qui en accroît la valeur, il se commercialise mieux et son prix devient plus flexible. L'innovateur qui lance de nouveaux produits et ouvre de nouveaux marchés en retire de meilleures recettes et un avantage sur ses concurrents.

Sous le régime du comptoir unique, une seule organisation achète et revend les produits d'une région donnée. Des industries de toutes sortes utilisent cette méthode, mais elle donne les meilleurs résultats possible lorsqu'elle permet de canaliser des productions disparates et dispersées. Elle peut être avantageuse aussi pour des industries dont la production varie grandement d'une saison à l'autre. Elle permet de rationaliser la mise en marché dans les meilleurs intérêts des producteurs et des transformateurs, de mieux surveiller des facteurs comme la qualité et la variété des produits, la rapidité de livraison et la convenance des services aux clients, et d'offrir de meilleures conditions de transport et de paiement.